



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des  
ressources humaines

Paris, le 12 mai 2020

Secrétariat permanent du  
comité technique  
ministériel de  
l'éducation nationale

**O R D R E D U J O U R**  
**DU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL DE L'EDUCATION NATIONALE (CTMEN)**  
**DU MERCREDI 20 MAI 2020 - 15h00**  
**EN VISIOCONFERENCE**  
**(annule et remplace l'ordre du jour précédent en date du 5 mai 2020)**

Affaire suivie par  
Guylène DUPONT

Téléphone  
01 55 55 40 64

Courriel  
guylene.dupont  
@education.gouv.fr

72, rue REGNAULT  
75243 PARIS CEDEX 13

1 → Désignation du secrétaire adjoint de séance

2 → Suivi des textes examinés aux précédents CTMEN (état remis en séance)

3 → Points pour avis :

a. projet de décret portant diverses dispositions relatives au service national universel

rapporté par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEVVA)

b. projet de décret relatif aux modalités de recrutement à Mayotte des professeurs certifiés

c. projet de décret relatif au recrutement de certains personnels enseignants et d'éducation relevant du ministre de l'éducation nationale

d. projet de décret modifiant le décret n° 2017-789 du 5 mai 2017 fixant l'échelonnement indiciaire de certains personnels enseignants et d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

e. projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 27 août 2013 modifié fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

rapportés par M. Marc ESTOURNET, chef du service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire (DGRH B)

f. ~~projet de décret modifiant le décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale~~  
**(point reporté à un prochain CTMEN)**

rapporté par M<sup>me</sup> Valérie LE GLEUT, chef du service de l'encadrement (DGRH E).

\*\*\*\*\*